

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20056 - 77EME ANNÉE

Premier meeting en ligne du PCR -2-

Plus de 60 ans de luttes du PCR contre la pauvreté

Après la présentation des indicateurs sociaux « hors-norme » décrivant l'ampleur de la pauvreté à La Réunion et après avoir expliqué que l'origine de cette situation est la conséquence de politiques menées depuis la colonisation, le premier meeting en ligne organisé ce 30 février par le PCR a montré que la lutte contre la pauvreté est une priorité essentielle pour le Parti communiste réunionnais depuis sa fondation en 1949. Intervenant sur ce sujet, Julie Pontalba a donné quatre exemples.

Dimanche dernier lors du premier meeting en ligne du PCR, Julie Pontalba a présenté les actions menées par le PCR pour lutter contre la pauvreté. La création du PCR en 1959 découle d'une analyse : la politique d'intégration depuis 1946 était une erreur et le programme du PCR proposait l'autonomie dans la République. Ce programme fut violemment combattu par tous les moyens dont disposaient le pouvoir parisien et ses alliés à La Réunion. Beaucoup ont rejoint le PCR sur son analyse, montrant que nous ne sommes pas sur la bonne voie. Pour illustrer l'engagement du PCR dans la lutte contre la pauvreté, Julie Pontalba s'est appuyée sur quatre exemples.

Démission des deux députés PCR pour imposer l'égalité sociale à La Réunion



Citant la dernière étude de l'INSEE, elle a rappelé que la redistribution par les aides sociales a un impact particulièrement fort sur l'île : « il permet de réduire le taux de pauvreté de 13 points ». Sans cela, le taux de pauvreté serait par exemple de près de 80 % à Salazie.

Si les Réunionnais « ont droit à toutes les prestations sociales qui soulagent de la misère, c'est grâce à deux députés communistes réunionnais : Paul Vergès et Elie Hoarau ». Car en 1986, le gouvernement fit voter une loi de parité globale pour ne pas appliquer la loi

d'égalité sociale de 1946. Malgré les protestations des deux députés PCR, la loi fut votée. Paul Vergès et Elie Hoarau ont alors démissionné de l'Assemblée nationale et mené une campagne d'explication devant le peuple. « Cela a créé un tel trouble que le gouvernement français a fait marche arrière et à partir de là l'égalité a commencé à être appliquée à La Réunion ».

« Dès le versement des premières prestations, la vie de dizaines de milliers de Réunionnais a été complètement changée », rappela Julie Pontalba. Elle donna l'exemple de la situation d'un agriculteur de Saint-

Leu qui « avant le RMI il travaillait pour le mangé cuit ». « Il travaillait dur, mais il n'était pas payé », poursuit-elle. C'était la situation de nombreux agriculteurs qui en échange de leur travail recevaient un sac avec « des épis de maïs, un peu de grain et on leur donnait des vêtements qui avaient déjà été utilisés pour les enfants. Ils travaillaient mais n'avaient pas le choix de ce qu'ils pouvaient manger ou de ce que leurs enfants pouvaient mettre comme vêtements. C'était quelque chose de très dur mais largement accepté ». L'égalité sociale « a marqué la fin d'une autre forme d'esclavage, pourtant nous étions dans les années 1980 ».

Appel de l'Ermitage pour l'abolition de l'extrême pauvreté en 2015

Deuxième exemple cité par Julie Pontalba, le 6e Congrès du Parti communiste réunionnais en 2009. « Parmi les messages importants de ce congrès figurait un mot d'ordre repris sur une banderole : croisade contre la pauvreté ». Ceci souligne que pour le PCR, la lutte contre la pauvreté est inscrite noir sur blanc dans son ADN.

Le troisième exemple date de 2012. « A la veille du 20 décembre, des militants du PCR associés à un groupe de citoyens pauvres lancent un mouvement : l'Appel de l'Ermitage pour l'abolition de l'extrême pauvreté en 2015 ». Ce groupe organisa l'élection de la maire de la commune des pauvres. « Cette maire, Madame Vochrée, portait fièrement ce flambeau et menait la lutte pour que la situation de ses enfants change ».

La maire des pauvres fut reçue en 2013 par M. Chérèque, délégué auprès du Premier ministre pour les questions de pauvreté. « Ces personnes ne se cachaient pas, n'avaient pas froid aux yeux et voulaient sensibiliser les gens à ce problème ». Julie Pontalba rappelle que « la lutte contre la pauvreté avait pris une dimension planétaire car l'ONU avait fixé la lutte contre la pauvreté comme numéro un des Objectifs du millénaire 2000-2015 ». L'ONU a reconduit cette bataille pour 2015-2030 et le gouvernement a signé cet engagement universel.

Le PCR et la lutte contre la pauvreté à Saint-Denis

Le quatrième exemple se situe en 2019. « Dans le sillage des célébrations des 60 ans du PCR », c'était la préparation des élections municipales de 2020. « Les camarades de la Section de Saint-Denis proposent qu'il y ait une union sur des projets. Pour la Section, il apparaissait essentiel que le projet porte sur la lutte contre la pauvreté ». Un Manifeste fondé sur la lutte contre la pauvreté fut élaboré avec 4 actions concrètes à mettre en place en cas de victoire aux municipales.

« Dès la première année de mandat, le premier projet proposé par les communistes a été adopté par le Conseil municipal. Ce projet est un prêt social et solidaire ». Ce prêt est destiné aux personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté et qui souhaitent créer leur activité génératrice de revenu. Ceci répond à une demande importante, car ces personnes ne peuvent avoir accès à un prêt bancaire du fait de la faiblesse

de leurs revenus.

Par ailleurs, cet accompagnement permet de lutter contre la pénurie d'emploi à La Réunion, car seuls 46 % des Réunionnais en âge de travailler en ont un. Or, « une des premières façons de sortir les gens de la pauvreté, c'est l'emploi ».

« Ensemble, nous gagnerons ce combat »

« Au PCR, il faut se battre constamment pour améliorer les conditions de vie de la population, pauvre notamment. Pour y arriver, nous sommes persuadés qu'une nouvelle politique, une nouvelle voie doit apparaître, pour que la situation change véritablement. Pour cela il faut des militants de plus en plus convaincus et que les victimes soient de plus en plus conscientes de leur situation, qu'elles soient rassemblées pour se faire entendre et transformer cette société inégalitaire. Il n'y a pas d'autres choix, il faut continuer à se battre ». Et de conclure sur cette citation de l'Abbé Pierre : « la pauvreté ne se gère pas, elle se combat ». « Ensemble, nous gagnerons ce combat ».

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Nos peines

Hommage du PCR à Armand Nicolas



Le PCR rend hommage à Armand Nicolas qui vient de nous quitter. Il fut enseignant et rédacteur en chef du journal Justice avant d'être le secrétaire général du Parti communiste martiniquais de 1963 à 1990. Historien, il est l'auteur de « La révolution anti-esclavagiste de mai 1848 à la Martinique », contribution importante à la connaissance de l'histoire de son pays, et de la prise de conscience du peuple martiniquais. Il est considéré comme un des pères de la célébration du 22 mai, date de l'abolition de l'esclavage en Martinique.

Le PCR a eu la douleur d'apprendre le décès d'Armand Nicolas, membre fondateur et ancien secrétaire général du Parti communiste martiniquais de 1963 à 1990. Militant anti-colonial, il lutta jusqu'à son dernier souffle pour la justice et le progrès social, quelles que furent les répercussions sur sa carrière.

En 1947, Armand Nicolas adhéra au PCF. De retour en Martinique en 1951 en tant que professeur au lycée Schoelcher à Fort-de-France, il s'engagea aussitôt dans la lutte aux côtés notamment d'Aimé Césaire qui fut un de ses professeurs au lycée.

En 1953, il devint rédacteur en chef du journal Justice. Puis il fut un des fondateurs du Parti communiste martiniquais dont il fut secrétaire général durant 27 ans.

Parallèlement à son engagement militant, Armand Ni-

colas était enseignant. Comme de nombreux communistes, il fut la cible de la répression. Il fut ainsi condamné à un an de prison avec sursis et à la déchéance à vie de ses droits civiques en raison de ces activités militantes.

En 1961, il fut victime de l'Ordonnance Debré. Condamné à l'exil en France pour conserver son poste d'enseignant, il refusa et fut radié de la fonction publique. Ce n'est qu'en 1975 qu'il fut réintégré dans l'Education nationale suite à l'amnistie des victimes de l'ordonnance scélérate.

Armand Nicolas était également historien. Il fut notamment l'auteur de « La révolution anti-esclavagiste de mai 1848 à la Martinique », contribution importante à la connaissance de l'histoire de son pays, et de la prise de conscience du peuple martiniquais. Il est considéré comme un des pères de la célébration du 22 mai, date de l'abolition de l'esclavage en Martinique.

Armand Nicolas était un militant de la solidarité internationale, et fut le principal organisateur de la Convention de Morne-Rouge en 1971 à laquelle participèrent plusieurs délégations réunionnaises, dont celle du PCR.

A sa famille, à ses proches et à ses camarades de luttes du Parti communiste martiniquais, le PCR fait part de ses condoléances.

Fait au Port, ce mardi 1er février 2022

Oté

Ropa biolojik avèk marshandize déor ? Trayizon nout bande prodiksyon épi noute bande prodiktèr

Mézami, na pwin lontan, mwin la lire kékpar, in komine La Rényon la désside roganize in ropa bio pou bande marmaye la kantine. Lété tan k'i fé in n'afèr konmsa sirtou ké bande marmaye i paré la yème sa, épi alon pa obliye sé la loi k'i prévoi in n'afère konmsa..

Donk ni pé di bravo.

Mé oila toute marshandiz té i sorte dann bande grande sirfass é d'apé lo létikète l'avé poin arien téi sorte La Rényon. Toute téi sorte déor é la fé sa avan prépare in filyère manzé bio pou okipe lo kréno.

Pou kossa ?

Pars néna in n'afèr ni doi pa obliyé. Pou in produi ète bien fré, garde son bon gou, i fo pa li la fine fé troi foi lo tour di monde avan d'ariv dann zassyète lo konssomatère. Alor sanm pou mwin lo bande produi lété pa vréman bio. Mé la pa solman in késtyon d'gou, in késtyon d'vitamine épi dsèl minéral, sé ossi in késtyon d'inskripsyon dann lo milyé natirèl bande konsomatère é opliss li sorte loin, opliss li lé étranj par raporte lo konssomatèré son lanvironeman.

Arzoute avèk sa nou demoune bande zil dann noute milyé tropikal, ni soufère la konkiranss bande marshandize déor é nou lé sir, si i komanss konmsa, sar ankor in sèktèr la konsomasson okipé par la dinamik lo bande kontoir... Alor mi fé in apèl lésPRI patriotik noute bande konpatriyote pou dir azot manze bio lé bien, mé manz produi bande prodiktèr noute péi la fé avèk zot travaye sa lé méyèr pou nou. Ala in sèktèr i pé pèrmète anou doi domine linportasson é pa lèss ali domine anou.

Sansa sé in trayizon par raporte noute bande prodiktère épi noute bande prodikssyon, in vyolasson d'la loi-san obliye la violasson lintéré noute péi La Rényon.

Justin